

Bourg-des-Comptes

Le mag

Bulletin municipal N° 125 - Novembre 2020 - www.bourgdescomptes.fr



C'est... nouveau !

● **PAGE 4**
● Vos élus, leurs missions
●
●

● **PAGE 18**
● Toutes les générations
●
●

● **PAGE 23**
● Une nature
● chouchoutée
●

Sommaire

ÉDITO	3
LES ÉLUS	4
Qui sont vos élus ?	
SERVICES PUBLICS	6
Médiathèque Agora Restauration scolaire Les mesures mises en place	
LES DÉCISIONS DU CONSEIL	8
ÉLUS DE LA MINORITÉ	12
Bourg-des-Comptes Autrement	
CÔTÉ PRATIQUE	14
Impôts, les réponses aux questions que vous vous posez	
ACTEURS ÉCONOMIQUES	16
L'interview du Mag Le marché hebdomadaire en quelques dates Jérémy LONGO vous invite à déguster une belle brune Régis MARTINAIS c'est Naturellem't bois	
GÉNÉRATIONS	18
Les Rondines, dans le cœur des Bourgcomptoises Nos aînés ont besoin de vous, bénévoles ! Le chiffre du mois Les jeunes sur les ondes	
ACTUS	20
Coupon-Sport 35 La parole est à vous... Bourg-des-Comptes sur les réseaux !	
ACTION COMMUNAUTAIRE	22
Le programme Breizh Bocage	
LA NATURE ET NOUS	23
Rando éco-citoyenne, halte aux déchets ! Chenille processionnaire L'Acca aide à contenir la prolifération des nuisibles Franck GICQUEL : le premier jardin partagé, c'est lui !	
LES ASSOCIATIONS	26
Message aux associations...	
PORTRAIT	31
« L'oiseau laisse tomber son ombre sur la terre »	
NOS ÉCOLES	32
Effectifs Charibari	



Parvis de l'Agora

Photos publiées dans ce numéro : Alexandra NOYALET, Maxime BRAHIM et Francis LANNUZEL.

Bulletin municipal édité par la mairie de Bourg-des-Comptes.

Directeur de la publication :

M. Christian LEPRÉTRE, maire

Conseillère déléguée à la communication :
Louisiane CHAMPAGNE

Contact : Stéphanie BOUCHER

02 99 05 62 62

urbacom@bourgdescomptes.com

Dépôt légal n° 637, sept. 85

Création graphique : Studio Page'In

02 99 32 08 09

Impression : Imprimerie IPO - Bruz

02 99 52 60 23

Ce bulletin est imprimé sur papier PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées).



Edito

D'ordinaire à pareille époque, on pense cartable, reprise des activités, retrouvailles avec les copains... Mais cette année, en plus de tout cela, on pense aussi Covid-19. Et, je ne vous apprendrai rien, ce nouveau paramètre complique tout, pèse sur tout. Pour vous bien sûr, qui en subissez les conséquences au quotidien. Mais aussi pour tous les décideurs et également pour vos élus. Parce qu'à tous les niveaux, du sommet de l'Etat aux collectivités locales, il faut résoudre une équation de plus en plus complexe compte tenu de la situation sanitaire. Concilier l'impératif de protection de la population avec la préservation des libertés de chacun : l'affaire est loin d'être simple. Depuis mars dernier, mon équipe (que nous vous présentons dans ce numéro) et moi-même avons dû avec les services de la mairie, en toute circonstance, continuer à gérer la vie de la commune avec l'objectif de protéger la population. J'espère de tout cœur que les efforts que nous faisons au quotidien finiront par porter leurs fruits et que le virus ne sera plus qu'un mauvais souvenir. **Continuez de vous protéger en appliquant les gestes barrières.**

Nous avons heureusement des raisons de nous réjouir : les projets avancent, les acteurs de la vie économique locale n'ont pas perdu leur esprit d'entreprise, les jeunes se bougent et nos aînés font face. Vous pourrez le constater dans ce numéro profondément relooké. Changement de nom, nouvelle charte graphique : nous avons misé sur la modernité et affichons notre envie de vous donner de plus en plus la parole.



Bourg-des-Comptes, le Mag est toujours imprimé sur du papier issu de forêts exploitées durablement. Notre prochain objectif : le rendre encore plus responsable.

Bonne lecture!

Amicalement

**Le maire,
Christian LEPRÊTRE**

Qui sont *vos élus* ?

Le 15 mars dernier, la liste du maire sortant Christian LEPRÊTRE, Agir pour Bourges-Comptes, a remporté les élections municipales. Installé le 26 mai, en raison du confinement, le nouveau conseil est composé de 23 membres. Focus sur les missions de chacun.



Christian LEPRÊTRE

Le maire



Adjoint, Adjointes



Yannick LEGOURD

1^{er} adjoint finances, développement économique et touristique



Christèle POTTIER

2^{ème} adjointe scolaire, enfance, jeunesse



Stéphane ROBERT

3^{ème} adjointe voirie, bâtiments, travaux



Nelly COTTAIS

4^{ème} adjointe affaires sociales, fêtes et cérémonies communales



Yves THILLOU

5^{ème} adjoint sport, culture, vie associative

Conseillères et conseiller délégués



Sylvie FONTAINE

conseillère déléguée à l'environnement, cadre de vie.



Louisiane CHAMPAGNE

conseillère déléguée à la communication.



Charles JOUIN

conseiller délégué à la sécurité.

Conseillères, conseillers



Nathalie BODERE



Laurent MIGOT



Sophie ELUDUT



Valérie DUVAL



Franck SEROUX



Noël NOURRISSON



Gaëlle LE LAN



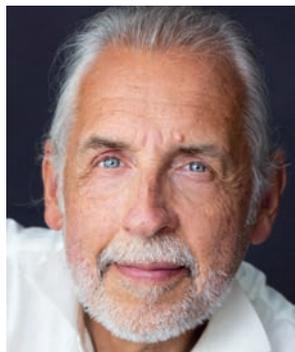
Adrien MOREAU



Prescillia DREAN



Delphine NORMAND*



Jacques LARRAY



Armelle LE MOAL



Caroline HAMON



Alexis ADRIEN

Neuf commissions municipales ont été créées. Retrouvez la composition de chacune d'entre elles page 9 ou sur le site internet de la commune.



*Delphine NORMAND est nouvellement installée suite à la démission de Luc MOREL

Le presque*retour à la normale...*

L'Agora est ouverte 6 jours sur 7 aux horaires habituels grâce notamment à l'aide des 28 bénévoles. L'Agora est contrainte de demeurer, jusqu'aux nouvelles consignes sanitaires, «*un lieu de passage, mais nous réfléchissons à la possibilité de proposer des animations sur inscription notamment*», indique la responsable de l'Agora Karine RAMASSEUL. Patience, donc...

Prochain rendez-vous : Café citoyen avec Louis BOCQUENET autour de la parole des habitants sur le climat instauré par la covid-19 le **27 novembre 2020 à 20h15.**

Médiathèque Agora*Emmanuelle DANET, nouvelle animatrice multimédia*

Depuis fin août, Emmanuelle DANET remplace Eric LE BOURDAIS, qui occupait le poste d'animateur multimédia depuis 2014.

Cette bibliothécaire-documentaliste est très investie. «*Je fais beaucoup de bénévolat en dehors de mon travail au sein notamment d'une communauté de communes*», indique Emmanuelle. Elle anime des créneaux de jeux en réseau et jeux sur console-vidéo à Crevin, et s'implique dans l'organisation des manifestations telles que le «*Festival du Jeu*» de «*Bain de Bretagne*», «*La nuit du Jeu vidéo*» de Pléchéat ou

encore «*À quoi on joue*» de Crevin. «*J'apporte également des aides individualisées et anime des ateliers numériques*», explique la nouvelle recrue.



Restauration *scolaire*:

Cantine à 1 euro: pour qui ?

Afin de faciliter l'accès à la cantine pour les familles aux revenus les plus modestes, la commission scolaire - enfance et jeunesse a décidé de mettre en place le dispositif «*la cantine à 1 euro*» proposé par le gouvernement dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Dorénavant, dans la

tarification au quotient familial pour la restauration scolaire, les familles qui ont un quotient entre 0 et 577,99 ne paient qu'un 1 euro par repas et depuis le 1^{er} septembre.

D'autre part, le tarif des enfants non Bourgcomptois passent à 4.89 € par repas. Les autres tranches restent inchangées.

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
0 à 577,99 €	1,00 €
578 à 981.99 €	3,74 €
982 à 1499.99 €	4.06 € premier enfant / 3.86 € - 2 ^{ème} enfant et suivant
1500 € et +	4,49 €
Tarif hors commune 4,89 €	
Tarif irrégulier sans pré-inscription: 4,69 €	

Les mesures mises en place

Mardi 1^{er} septembre près de 300 enfants sur 340 habituellement ont déjeuné à la cantine dans le respect du protocole sanitaire.

Cette rentrée 2020 est particulière, tout comme l'a été ce début d'année 2020.

Néanmoins, la mairie a toujours eu à cœur de proposer des repas chauds à tous les enfants qui étaient présents à l'école dès le 14 mai. Les enfants déjeunent par groupe de classe dans des secteurs délimités pour ne pas mélanger les deux écoles.

Les entrées et sorties sont différentes afin d'éviter les croisements. Bien sûr, les mains sont désinfectées avant et après le repas et les locaux sont aérés au maximum.

Le personnel est équipé de blouses, de masques et de visières ou lunettes.

● Une désinfection de 20 à 24 minutes

«*Ce protocole sanitaire nous oblige à désinfecter toutes les tables et chaises entre les 2 services dans un temps imparti de 20 à 25 minutes, ce qui nous a amené, en concertation avec les écoles, à décaler les horaires de sorties de certaines classes*», explique Christèle POTTIER, adjointe en charge des affaires scolaires.

Les horaires et les tâches des agents ont été modifiés et des recrutements ont eu lieu, car ce temps méridien reste très serré.

«*Mais il était primordial pour la commune, organisatrice du service, que les enfants puissent être tous accueillis dans des conditions les plus sûres possibles et qu'ils retrouvent une certaine normalité*».



Extraits des principales décisions du conseil municipal

Séances des 18 juin et 7 juillet

● EXERCICE DES MANDATS LOCAUX

Indemnités de fonction aux élus

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer comme suit les indemnités de fonction aux élus :

Maire: 43.9% de l'indice brut 1027 (soit sur la base de l'indice 1027 en vigueur un montant mensuel brut de 1 707.45 €)

1^{er} adjoint: 6.8 % de l'indice brut 1027 (soit sur la base de l'indice 1027 en vigueur un montant mensuel brut de 653.42 €)

2^{ème} adjoint au 5^{ème} adjoint: 16.8 % de l'indice brut 1027 (soit sur la base de l'indice 1027 en vigueur un montant mensuel brut de 653.42 €)

Conseillers municipaux délégués: 3.7 % de l'indice brut 1027 (soit sur la base de l'indice 1027 en vigueur un montant mensuel brut de 143.91 €)

● FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Création des commissions municipales

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer les commissions municipales suivantes :

- **Une commission « Finances »:** cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: budgets, finances et fiscalité, commande publique.
- **Une commission « Développement économique »:** cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: développement commercial et économique, tourisme, marché communal.
- **Une commission « Scolaire - Enfance et jeunesse »:** cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: petite enfance, affaires scolaires, restauration scolaire, accueil périscolaire et extrascolaire, espace-jeunes.

- **Une commission « Voirie - Bâtiments**

- Travaux »: cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: voirie et bâtiments communaux, éclairage public, travaux, circulation et stationnement, urbanisme.

- **Une commission « Environnement et cadre de vie »:** cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: environnement, développement durable, embellissement du cadre de vie, fleurissement et espaces verts.

notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: environnement, développement durable, embellissement du cadre de vie, fleurissement et espaces verts.

- **Une commission « Sport - Culture - Vie associative »:** cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: sports, loisirs, culture, vie associative, médiathèque.

notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: sports, loisirs, culture, vie associative, médiathèque.

- **Une commission « Communication »:**

cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: communication et supports de communication.

- **Une commission « Affaires sociales - Fêtes et cérémonies »:**

cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: action sociale, logements sociaux et communaux, solidarité, services aux personnes, fêtes et cérémonies communales.

- **Une commission « Agricole »:**

cette commission aura notamment en charge les dossiers relatifs aux domaines suivants: soutien aux agriculteurs, suivi de projets, aide au développement.

Ces commissions, présidées par le maire ont pour vocation d'étudier des questions soumises au conseil municipal. Elles peuvent préparer des documents à soumettre au prochain conseil municipal, être force de proposition, émettre des avis. Leur rôle est seulement consultatif. **Tous les adjoints sont membres de chaque commission.**

Les membres des commissions

Commission finances :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Charles JOUIN
Jacques LARRAY
Armelle LE MOAL
Franck SEROUX

Commission développement économique :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Jacques LARRAY
Armelle LE MOAL
Nathalie BODERE
Valérie DUVAL
Sophie ELUDUT
Laurent MIGOT

Commission scolaire, enfance et jeunesse :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Caroline HAMON
Jacques LARRAY
Prescillia DREAN
Nathalie BODERE
Valérie DUVAL
Laurent MIGOT

Commission voirie, bâtiments, travaux :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Adrien MOREAU

Alexis ADRIEN
Jacques LARRAY
Charles JOUIN
Noël NOURRISSON
Gaëlle LE LAN

Commission environnement, cadre de vie :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Alexis ADRIEN
Laurent MIGOT
Jacques LARRAY
Sylvie FONTAINE
Louisiane CHAMPAGNE
Nathalie BODERE
Sophie ELUDUT

Commission sport - culture - vie associative :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Caroline HAMON
Armelle LE MOAL
Charles JOUIN
Louisiane CHAMPAGNE
Gaëlle LE LAN
Valérie DUVAL

Commission communication :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Alexis ADRIEN
Armelle LE MOAL
Louisiane CHAMPAGNE
Franck SEROUX

Commission affaires sociales - fêtes et cérémonies :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Laurent MIGOT
Caroline HAMON
Armelle LE MOAL
Prescillia DREAN
Franck SEROUX
Valérie DUVAL
Sophie ELUDUT

Commission agricole :

Yannick LEGOURD
Christèle POTTIER
Stéphane ROBERT
Nelly COTTAIS
Yves THILLOU
Alexis ADRIEN
Jacques LARRAY
Sylvie FONTAINE
Valérie DUVAL

Commission d'appel d'offres - commission de délégation de service public.

Sont élus pour siéger à la commission de délégation de service public :

Titulaires :

Jacques LARRAY
Yannick LEGOURD
Gaëlle LE LAN

Suppléants :

Armelle LE MOAL
Charles JOUIN
Louisiane CHAMPAGNE

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Centre Communal d'Action Sociale – Fixation du nombre des membres au conseil d'administration et élection des membres élus au conseil d'administration

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à seize (16) le nombre des membres du conseil d'administration soit huit (8) membres élus en son sein par le conseil municipal et huit (8) membres nommés.

Sont élus pour siéger au Conseil d'administration du CCAS :

Armelle LE MOAL
Jacques LARRAY
Laurent MIGOT
Christèle POTTIER
Nelly COTTAIS
Valérie DUVAL
Sophie ELUDUT
Caroline HAMON

● REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Au syndicat départemental d'Energie (SDE) 35 :

Charles JOUIN

Au COS Breizh (Comité des Œuvres Sociales) :

Yves THILLOU

Au Comité des relations internationales des communes jumelées (CRIC) :

Armelle LE MOAL, déléguée titulaire

Au Conseil d'école :

Prescillia DREAN

À l'OGEC Ecole privée Notre-Dame :

Christèle POTTIER

● FINANCES

Subventions 2020 aux associations

Sur proposition de la commission « Finances », réunie le 22 juin dernier, le conseil municipal décide à l'unanimité de voter comme suit les subventions aux associations pour 2020 :

- **Associations sportives et culturelles** dont l'activité est présente sur la commune : 50,00 € par licencié ou jeune de moins de 18 ans, domicilié sur la commune.

Badminton Club (Guichen/ Bourg-des-Comptes)	1 400.00 €
Judo Club	4 300.00 €
US Bel Air (Bourg-des-Comptes/Crevin)	4 400.00 €
Tennis Club	1 000.00 €
Jazz attitude	5 150.00 €
Art de la Courbe	2 600.00 €
Gazelles des Vallons	300.00 €
Poissons Marcheurs pour Atelier Théâtre	450.00 €
NBJJA BDC	900.00 €

- **Associations ayant conventionné avec la commune :**

US Bel Air pour ex-emploi jeunes	5 623.23 €
Badminton Club pour ex-emploi jeunes	5 715,00 €
Badminton Club pour déplacement ex-emploi-jeunes	750,00 €
Badminton Club pour club de haut niveau	750,00 €
Badminton Club pour frais de déplacement	1 710,00 €

- **Association « A P'tits pas » :** financement de l'espace-jeux sur la base du principe de financement des associations sportives et culturelles : 50.00 € par enfant inscrit, domicilié sur la commune, soit 1 550.00 € ;
- **Association « ICI » :** prise en charge des frais de vernissage de l'association sur la base de 50.00 € chaque et dans la limite de 10 vernissages par an (sur justification des frais).

• **Autres associations :**

Comité des fêtes	702.00 €
Club "La Joie de vivre"	351.00 €
Union des Anciens Combattants	140.00 €
Association Communale de Chasse (ACCA)	30.00 €
ACCA pour destruction de nuisibles (avec justification des prises en fin de campagne)	450.00 €
ACCA pour matériel de piégeage	429.00 €
Comité des relations internationales des communes jumelées (CRIC)	388.08 €
Pétanque Bourgcomptoise	2 250.00 €
Parents école privée (APEL) pour une animation	360.00 €
Parents école publique (CHARIBARI) pour une animation	360.00 €

Le conseil municipal décide par ailleurs l'attribution à l'ADMR du secteur de GUICHEN d'une subvention de 1 500.00 € pour 2020.

Demande de remise gracieuse de loyers

L'association «ICI», locataire de la commune pour des locaux situés 1 Place de la Courbe et 1 rue du Camping, a adressé un courrier, reçu en mairie le 6 mai 2020, pour exprimer des difficultés financières liées à la crise sanitaire COVID-19 et solliciter une remise gracieuse de deux mois de loyers.

Considérant que l'association «ICI» n'a pu continuer son activité, d'ateliers galerie, sur la période du 17 mars au 10 mai 2020 au regard du confinement et de la crise sanitaire, considérant l'avis favorable de la commission «Finances» réunie le 22 juin dernier, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la remise gracieuse des loyers de mars et avril 2020 pour les locaux situés 1 Place de la Courbe et 1 rue du Camping soit la somme de 617.98 €.

• **Urbanisme**

Plan Local d'Urbanisme - modification du règlement

Par courrier en date du 4 mai 2020, la sous-préfecture de REDON a fait part de ses observations sur le dossier du Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé par délibération du conseil municipal en date du 18 février 2020.

Des observations sont notamment faites sur la rédaction du règlement pour les zones A et N, laquelle conduit à ne pas tenir compte des surfaces des annexes et piscines existantes, contrairement à l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

La possibilité de rajouter 60 m² d'annexes et 60 m² de piscine à ce qui existe déjà n'est pas acceptable dans ces zones protégées car cela conduirait à avoir des surfaces d'annexes supérieures aux constructions principales avec des risques de dérive vers la création de nouveaux logements interdits dans ces zones.

En outre, des abris pour animaux, hors exploitation agricole, pouvant atteindre 40 m² d'emprise au sol sont permis en plus des annexes et piscines. S'ils peuvent être tolérés, ils doivent faire partie des annexes à l'habitation support et entrer dans l'enveloppe totale de la surface des annexes.

Afin de rendre le règlement des zones A et N conforme à la réglementation actuelle, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'adapter le règlement des zones A et N pour permettre 60 m² d'annexes liées à l'habitation principale et 60 m² d'annexes liées aux piscines, prenant en compte l'existant. Les abris pour animaux, dans un autre cadre que celui d'une exploitation agricole, ne pourront excéder 40 m² et feront partie des 60 m² d'annexes liées à l'habitation principale autorisés.



Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du conseil municipal sur le site de la commune «rubrique vie municipale» ou en utilisant le Qrcode avec votre smartphone. Les délibérations du conseil municipal sont également consultables en mairie.

Bourg-des-Comptes *autrement*

Avec plus de 41 % de suffrages recueillis, la liste Bourg-des-Comptes autrement (BDCA) s'est imposée comme une nouvelle composante représentative d'une fraction importante des électeurs qui sont allés voter le 15 mars dernier. Ce niveau de représentation implique que nous soyons à la hauteur des attentes des Bourgcomptoises qui nous ont plébiscités.

Dès lors deux exigences s'imposent à nous :

- Avoir une implication forte, tant au niveau municipal que communautaire ;
- Adopter un positionnement constructif, qui soit de nature à favoriser au mieux la prise en compte de nos propositions.

La mise à disposition de BDCA de cette page de libre expression témoigne de l'esprit d'ouverture dont fait preuve la majorité municipale. Nous saluons cette initiative, et sommes résolu à œuvrer activement et de manière constructive avec elle dans l'intérêt de tous.

Jacques LARRAY

● Un engagement fort de nos élus

Les règles de la représentation proportionnelle font que notre liste s'est vue attribué seulement 4 sièges sur 23 au Conseil Municipal, et 1 siège sur 4 au Conseil Communautaire.

Il nous revenait donc de compenser ce déficit numérique de représentation par une implication forte de nos 4 élus dans les différentes instances municipales et communautaires.

C'est ainsi que BDCA dispose de 2 élus dans chacune des 9 commissions municipales qui ont été constituées, et 3 représentants au CCAS. Nous remercions la majorité municipale d'avoir accepté ce niveau de participation de notre groupe dans ces différentes instances.

Au niveau communautaire (VHBC), nous sommes présents dans 3 commissions - environnement, aménagement du territoire, achats-marchés publics et GEMAPI - sur les 12 qui ont été constituées.

Nous avons également un délégué au SMICTOM (déchets ménagers) et à l'EPTB VILAINE (qualité des rivières et des plans d'eau et prévention des inondations). Par ailleurs nous avons un représentant au PAYS DES VALLONS DE VILAINE qui gère, entre autres, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de manière mutualisée entre VHBC et la communauté de communes voisine - Bretagne Portes de Loire Communauté (secteur de Bain de Bretagne).

Enfin, une déléguée représente la commune au Conseil d'Administration du Comité des Relations Internationales des Communes jumelées (CRIC).

● Un positionnement privilégié et l'efficacité d'action

Nous entendons apporter une contribution active, critique, voire le cas échéant contradictoire, mais constructive à l'action municipale.

Il nous appartient pour cela de ne pas s'installer dans une attitude d'opposition stérile, mais d'être force de propositions, et de nous impliquer dans les initiatives conformes aux valeurs et aux projets que nous avons construits et défendus collectivement pendant la période précédant les élections. La majorité municipale a exprimé également son souhait de travailler dans cet esprit. Cela ne doit pas altérer notre vigilance en défendant nos positions avec force lorsque nous le jugerons utile pour l'intérêt commun de tous. C'est dans cet esprit que la pluralité de la représentation municipale doit prendre tout son sens et développer son efficacité.

● A propos de la crise sanitaire

La crise sanitaire que nous vivons ouvre une séquence inédite et durable, face à laquelle des attitudes opposées s'expriment.

Certains, minimisent les risques et vont jusqu'à passer outre les mesures prises pour endiguer la propagation du virus. Cette attitude relève de l'irresponsabilité.

D'autres, au nom du principe de prudence et/ou par facilité, prônent la suspension d'activités qui sont pourtant un élément essentiel de notre équilibre individuel et collectif. Par cette attitude ils contribuent à accentuer le stress que génère cette période.

A ce titre, on ne peut que déplorer l'annulation, par le bureau municipal, du forum des associations - alors qu'il s'est tenu dans la plupart des communes environnantes -, et le report à début octobre de la reprise des activités associatives.

Une meilleure anticipation et une concertation plus étroite avec les responsables des associations auraient permis d'éviter ces décisions préjudiciables aux associations et à leurs adhérents.

Elles apparaissent d'autant plus incompréhensibles que la municipalité avait, dans un contexte plus difficile, géré avec efficacité la reprise des écoles au sortir du confinement.

N'hésitez pas à vous exprimer :

✉ bdc.autrement@gmail.com
 f **Bourg-des-Comptes Autrement**

Vos questions et propositions seront les bienvenues.



“ Elle se refait une beauté :
changement de la porte
principale, des vitraux et
des abats-sons. ”

Les travaux, estimés à 65 000 € HT, bénéficie d'une subvention du Département d'Ille et Vilaine de 18 176.00 €.

Impôts, les réponses aux questions que vous vous posez

Trois questions à...

Yannick LEGOURD, 1^{er} adjoint au maire, en charge des finances, du développement économique et touristique

- **Dans sa profession de foi, la liste conduite par Christian LEPRÊTRE, a promis de ne pas augmenter les taux d'imposition. Expliquez-nous pourquoi dans ce cas, les foyers bourgcomptois vont payer plus d'impôts locaux ?**

La commune de Bourg-des-Comptes n'a pas augmenté ses taux d'impositions depuis 10 ans. Mais les autres entités n'ont pas fait la même chose. A VHBC, communauté de communes, qui a récupéré la part taxe foncière du département en remplacement de la perte de la taxe d'habitation, une hausse du taux de la taxe foncière bâtie a été votée afin de participer aux investissements qui vont être réalisés sur le territoire, notamment la piscine à Guichen, mais aussi le déploiement du haut débit.

En fait, cette hausse n'en est pas réellement une, dans la mesure où il avait été voté il y a deux ans, une augmentation de la taxe d'habitation pour les mêmes raisons. Mais, la taxe d'habitation disparaissant, la recette ad hoc disparaît également puisque pas compensée par l'Etat dans la mesure où la hausse a été votée après 2017.

En résumé, la taxe foncière va légèrement augmenter pour la part VHBC, mais la taxe d'habitation va complètement disparaître pour 80% de nos concitoyens.

- **Quelles mesures ou stratégies comptez-vous mettre sur pied afin d'endiguer une éventuelle hausse à horizon 2026 ? Quels sont vos leviers ?**

Comme pour chaque mandat, nous allons réaliser une prospective financière sur la durée du mandat dans laquelle nous allons intégrer les projets que nous avons proposés

dans notre campagne et mettre en face les financements nécessaires. Avec cette prospective nous construirons une feuille de route financière.

Pour ne pas avoir à augmenter les impôts d'ici 2026, et dans la mesure où les dotations financières ne sont pas modifiées, il nous faudra agir sur plusieurs leviers :

- bien dimensionner les projets pour qu'ils soient adaptés à notre commune tout en restant dans des coûts raisonnables ;
- maîtriser nos frais de fonctionnement au plus juste : chaque euro économisé peut être investi... ;
- trouver des recettes supplémentaires sur notamment - mais pas seulement - les opérations d'urbanismes comme les lotissements.

- **En quoi l'enjeu de la maîtrise des coûts est primordial dans la gestion d'une commune ?**

Les charges de fonctionnement sont des charges de personnel pour 50 % et des charges autres pour 50 %. Nous avons à répondre à des missions de service public et pour cela il nous faut du personnel. En conséquence, cet axe n'est pas la partie la plus compressible, même s'il doit être contrôlé de près en termes d'embauche.

Les 50 autres pour-cent sont principalement des dépenses d'achats sous différentes formes. Il faut en permanence se demander comment acheter mieux.

Nous savons par expérience que les subventions et dotations diminuent de plus en plus, et que les charges augmentent en partie parce que notre commune est en croissance démographique.

“

Les impôts locaux, c'est quoi ?

Les impôts locaux sont composés de plusieurs impôts. La taxe d'habitation et la taxe foncière. Pour chacun, l'impôt est levé par plusieurs entités : la commune, mais aussi le conseil départemental, la communauté de communes et parfois la région.

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, cette répartition a été modifiée à des fins de compensations de la taxe d'habitation. En effet, pour pallier la suppression de cette taxe, les communes et la communauté de communes vont récupérer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Yannick LEGOURD,
1^{er} adjoint au maire



L'interview du mag

La boucherie LE BOULAIRE: 50 m² de surface commerciale

Début août, Philippe Le Boulaire a tiré pour la toute dernière fois les rideaux de sa boucherie-charcuterie-traiteur située place de l'église. Depuis le 20 août, un beau magasin flambant neuf, a ouvert rue de la Combe Janic, à l'entrée du bourg. 50 m² de surface commerciale pour le plus grand bonheur des clients. Philippe LE BOULAIRE retrace son parcours. Entretien...

Bourg-des-Comptes, le mag: Depuis combien de temps exercez-vous votre activité?

Philippe LE BOULAIRE:
Je suis dans le métier depuis 1986, j'ai réalisé mon apprentissage dans le Morbihan sur la côte puis je suis allé me perfectionner 5 ans à Paris. Je suis ensuite revenu en Ille et Vilaine. Je me suis installé à Bourg-des-Comptes l'année suivante en 1997. Cela fait 23 ans.

BDC, le mag: Pourquoi ce déménagement?

P. L. B.: Le magasin est plus spacieux. Il en va de même pour les laboratoires de production: ils sont plus confortables et plus adaptés. Cela participe à l'amélioration des conditions de travail de l'équipe. Il s'agit également d'une meilleure visibilité pour notre clientèle de passage.

BDC, le mag: Plus de problèmes de stationnement alors?

P. L. B.: Nous rencontrerons en effet beaucoup moins de problèmes de stationnement, ce qui n'était

pas le cas quand nous étions dans le centre bourg. Le manque de place devenait problématique pour notre clientèle.

Ce nouveau magasin tout neuf est plus adapté à mon activité car le monde de la boucherie a beaucoup évolué.

Le magasin est plus spacieux

🕒 Du mardi au samedi de 8 h 30 à 13 h 00 et de 15 h 30 à 19 h 30

☎ 02 99 57 40 08

1 rue de la Combe Janic

Philippe LE BOULAIRE le jour de la réouverture





Photo prise le vendredi 4 septembre, lors de la reprise du marché

Le marché hebdomadaire *en quelques dates*

Septembre 2019: 1^{er} marché à Bourg-des-Comptes avec une montée en puissance. Au plus fort de l'activité, le marché a comptabilisé jusqu'à 7 exposants. Mais difficultés à avoir simultanément les exposants clés (boulangers, primeurs et poissonnier).

En mars 2020: Coup d'arrêt lié au confinement. Le redémarrage est très difficile: les exposants et les clients ont modifié leurs habitudes pendant le confinement. Un marché ne vit que si les

clients le fréquentent.

Rentrée septembre 2020: année de la nouveauté. Changement de localisation: le marché déménage sur le parking rue de Pléchâtel en face de l'espace-jeu «A P'tits Pas» pour une meilleure visibilité. Seconde nouveauté: présence d'un primeur en fruits et légumes Bio certifié, et un fabricant de pains bio.

- 🕒 **Tous les vendredis de 16 h à 20 h**
- 📍 **Parking rue de Pléchâtel**

“ Nous sommes toujours à la recherche d'exposants pour notre marché. Tout type d'activités est accepté dans la mesure où ce professionnel n'entre pas en concurrence directe avec nos commerçants locaux ”

Yannick LEGOURD, adjoint au maire chargé des finances, du développement économique et touristique.

Jérémy LONGO *vous invite à déguster une belle brune*

Depuis début août, Jérémy LONGO a ouvert sa microbrasserie, bar, café-concert dans une ancienne maison médicale méconnaissable. Le Diskenn, brew Pub propose des bières «*maison*» en pression. L'entrepreneur brasse lui-même toutes les bières qu'il commercialise.

Pour accompagner ces élixirs, du fromage bio, saucissons artisanaux... dénichés chez les producteurs et artisans locaux.

- 📍 **31 rue de la Gare**
- 🕒 **Horaires variables**
- 📱 **fb.me/diskenn**
- 🌐 **diskenn.fr**
- ☎ **06 67 94 83 96**



Régis MARTINAIS *c'est Naturellem't bois*

Le 1^{er} septembre 2020, Régis MARTINAIS a lancé sa petite entreprise. Il réalise des terrasses, de l'ossature bois (extension, surélévation), de la charpente, et l'isolation par l'extérieur, et des carports. Le professionnel âgé de 41 ans est dans la filière bois depuis longtemps. Avec son CAP charpente en poche, Régis a fait 5 années d'apprentissage, 7 années

dans la charpente dans les monuments historiques en région parisienne, 3 années dans la charpente et ossature bois en région parisienne. Son expérience ne s'arrête pas à ça: 10 années de maison et extension ossature bois dont 3 années en tant que conducteur de travaux dans la région de Guichen.

- 📍 **NATURELLEM'T BOIS**
10 rue des Nouettes
- ☎ **06 85 47 90 73**
- ✉ **regis.martinais@gmail.com**

Les Rondines, dans le cœur des Bourgcomptoises

L'envie de faire partie intégrante de la vie de la commune est palpable aux Rondines. La crise sanitaire a sans doute renforcé ce désir d'appartenance.

Pendant le confinement un élan de solidarité a réchauffé les cœurs des résidents de l'Ehpad Les Rondines, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, et son équipe. Les gestes et marques de sympathie ont été nombreux : chocolats offerts par les familles, la mairie et commerçants de la commune pour Pâques, brins de muguet fournis par un Bourgcomptois pour le 1^{er} mai, plantes fleuries par un horticulteur de Janzé et l'association «*Les Blouses Roses*», dessins et petits mots des enfants de l'école publique et de l'accueil de loisirs, masques... L'entraide a été le maître-mot.

Des concerts dans le jardin!

La vie a certes tourné au ralenti dans l'établissement qui compte 45 résidents. Mais la «*bonne humeur restait de mise*».

Des animations ont rythmé le quotidien : concerts, chorale en plein air... D'ailleurs, les concerts dans le jardin, ont beaucoup

plu à Marie, une résidente de 98 ans. Les sessions skype ont également permis aux résidents de garder le contact avec les familles et le système D pour rester en contact : un petit coucou des balcons. Une bouffée d'air... Quand on a demandé à Marie, comment elle vivait cette période particulière, ces premiers mots ont été d'une grande sagesse : «*il faut faire avec*», disait-elle à l'époque. Tout simplement!

«*On est obligé de suivre... Il faut tâcher de garder le moral*», poursuivait-elle.

“
On est obligé
de suivre...
Il faut tâcher
de garder le
moral

Nos aînés ont besoin de vous, bénévoles!

La direction cherche toujours des bénévoles : conteurs, chanteurs, musiciens, accompagnateurs pour les sorties... Que cela soit pour une animation, une aide ponctuelle ou régulière, les résidents vous accueilleront avec grand plaisir.

Le chiffre du mois

8000

masques grand public
ont été fabriqués par les
couturières de la commune
pendant le confinement!
Merci à elles...

La commune a quant à elle acheté 4700 masques réutilisables et 3200 masques chirurgicaux.

Les jeunes *sur les ondes*

Radio Laser a diffusé vendredi 28 août l'interview réalisée par les jeunes Bourgcomptoïses fréquentant de l'espace jeunes Léo Lagrange. Il leur a fallu 3 demi-journées de travail de journaliste radio pour arriver à cet exploit. Quatre jeunes - sans compte le staff qui s'est occupé de la sécurité, de l'accueil...- étaient à la manœuvre. Lucie, Elise, Lucas et Axel ont vécu une expérience certes « stressante » mais valorisante ! Elise, 17 ans, a déjà fait du théâtre. Elle est méconnaissable sur les ondes. Elle a l'intonation, le phrasé d'une véritable journaliste. « *J'avais déjà fait deux interviews avant cette expérience* », dit-elle. Cela explique son aisance ! Lucas, 13 ans, avoue quant à lui son stress. Tout comme Lucie, 11 ans. Stress ou pas, le résultat est bluffant, à la hauteur de leur sérieux et de leur investissement. Une initiative qui ne peut être qu'encouragée.

L'interview est disponible sur www.radiolaser.fr



Nos jeunes écoutent religieusement l'émission sur le 95.9. (Au premier plan photo de groupe Elise, Lucie, Lucas. Absent sur la photo: Axel)

52 élèves bourgcomptoïses ont fait leur rentrée dans le nouveau collège de Laillé



Coupon-Sport 35 :

où comment pratiquer un sport à moindre coût

Tu veux faire une activité sportive ? Tu as entre 11 et 15 ans ? Pour t'aider à t'adonner à ton sport préféré dans l'un des clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine, le département reconduit le dispositif Coupon-sport, d'une valeur de 20 à 40 euros.



Les conditions d'attribution :

- être né entre 2005 et 2009;
- être bénéficiaire de l'allocation rentrée scolaire;
- s'inscrire dans une association sportive affiliée

à une fédération agréée par le ministère des sports et à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

En pratique :

Lors de l'inscription auprès de l'association sportive, tes parents devront fournir :

- une pièce d'identité ou un livret de famille
- l'attestation d'allocation de rentrée scolaire (adressée par votre CAF en août 2020 pour l'année scolaire 2020-2021)

La réduction sera effective au moment du règlement de l'inscription auprès de l'association, ou après remboursement du club par l'ANCV.

Service jeunesse et sport :

- ✉ jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr
- ✉ contact@ocas.guichen.fr

Pour un coût d'adhésion et de licence compris entre 45 € et 90 €, un coupon sport de 20 € est attribué. Si ce coût est supérieur à 90 €, deux coupons-sport sont octroyés, soit 40 €

La parole est à vous...



Dans le cadre de la promotion de la démocratie participative prônée par la municipalité, la commission communication met en place un espace de libre expression dans les colonnes du bulletin municipal. Cet espace est ouvert à tous les Bourcomptoïses, quel que soit son âge... Vous avez quelque chose à dire, à partager avec la communauté ? Des idées, réflexions, un poème, une photo... ? Cette page vous appartient. Vous pouvez vous exprimer librement dans le respect de certaines règles : tous les propos grossiers, haineux, racistes, irrespectueux... sont proscrits. Un comité de relecture validera tous les textes proposés et éliminera tout texte ne respectant pas ces règles. **A vos claviers !**

✉ mairie@bourgdescomptes.com

Bourg-des-Comptes *sur les réseaux!*

280

C'est le nombre d'abonnés que compte notre page facebook. Merci à vous!

La mairie a créé une page facebook en juillet. L'ambition: apporter une information la plus instantanée possible à tous les administrés. Vous y trouverez toute l'actu de votre commune ainsi que des photos et vidéos. Il vous est également possible de commenter les publications, tout en respectant les règles de savoir-vivre. Nous répondrons à vos questions aussi vite que nous le pourrons. Préférez les envois en message privé.

Connectez-vous sur facebook.com/bourguescomptes
N'oubliez pas de liker, de partager et de vous abonner!

Et, toujours à votre disposition pour vous informer, l'appli gratuite Panneau Pocket et le site officiel de la commune www.bourguescomptes.fr



Retrouver la page facebook de Bourg-des-Comptes en utilisant le Qrcode avec votre smartphone.



Commune Bourg des Comptes

@bourguescomptes · Mairie

[Nous contacter](#)

bourguescomptes.fr

Accueil

À propos

Évènements

Vidéos

Plus ▾

J'aime

Message



À propos

[Voir tout](#)



Commune de 3 200 habitants au sud de

Créer une publication

Photo/Vidéo

Je suis là

Identifier des amis

PUBLICATION ÉPINGLEE



Commune Bourg des Comptes

13 octobre, 23:45 · 🌐

ESPACE JEUNES LEO LAGRANGE

Tu as entre 14 et 16 ans 🙌 et tu souhaites t'investir

Le programme *Breizh Bocage*

Le programme Breizh Bocage soutenu par la communauté de communes VHBC a pour objectif de créer et restaurer des haies bocagères. Le bocage désigne un paysage où les champs et les prés sont clos par des alignements d'arbres et d'arbustes sur talus ou à plat. Cette végétation haute de 2 à 20 mètres en limite de parcelle est apparue au moyen-âge puis a été mise à mal entre les années 60 et 90 par les remembrements et l'urbanisation.

Le bocage rend de nombreux services comme l'amélioration de la qualité de l'eau, la réduction de l'érosion des sols, la préservation de la biodiversité ou encore la production de bois d'oeuvre et bois-énergie. Particuliers, agriculteurs **souhaitant créer ou restaurer des haies peuvent prendre contact avec VHBC.**

✉ vanessa.lefebvre@vallonsdehautebretagne.fr

Haies restaurées il y a 20 ans. A proximité de la maison médicale.



Rando éco-citoyenne, *halte aux déchets!*

Rando éco-citoyenne, près de 45 kg de déchets retirés !

Respecter notre beau patrimoine naturel : un enjeu crucial pour l'avenir. Alors NON aux déchets. Pour allier le geste à la parole, la commune a organisé sa 5^{ème} journée éco-citoyenne le 26 septembre. Le rendez-vous a été donné place de l'Agora avec gants et une

féroce envie d'en découdre avec les déchets ! Cette année 34.546 kg de déchets, 7, 3 kg de verre, 504 g de mégots, soit 2291 mégots, ont été ramassés. À chaque fois qu'un mégot se retrouve dans un caniveau ou la rivière il pollue 500 l d'eau avec pas moins de 4000 toxines. Chaque geste compte. Nous comptons sur vous !



Chenille processionnaire : *Campagne de lutte préventive*

Après le constat de la présence de chenilles, la commune planche sur un plan d'actions. Une fiche d'inscription à été mise en place par la mairie pour recenser les besoins. « Les services techniques vont construire des nichoirs à chauves-souris et à mésanges qu'ils placeront sur les lieux. Objectif : faire venir les prédateurs des chenilles. Si cela ne fonctionne pas, nous installerons des pièges à phéromones », explique Sylvie FONTAINE, conseillère déléguée à l'environnement et au cadre de vie.

 www.fredonfc.com/la-chenille-processionnaire-du-chene.html

Le bal des éclairs © Maxime BRAHIM

Dans la nuit du samedi au dimanche 16 août vers 1h36 du matin, la commune a vécu un événement naturel impressionnant. Un véritable ballet d'éclairs a illuminé le ciel. Ce spectacle a été immortalisé par l'objectif de Maxime BRAHIM.



L'Acca aide à contenir

la prolifération des nuisibles

Ragondins, corbeaux, et autres « nuisibles » font l'objet d'une surveillance étroite. Théophile RIHET et Arnaud COLIN, membre de l'Acca (association communale de chasse agréée) jouent un rôle de régulateurs...

Théophile dit Théo est piégeur depuis juin 2019. Entre juillet 2019 et juillet 2020, il a capturé environ 70 ragondins. L'objectif : endiguer la prolifération de ces animaux estampillés « nuisibles ». « *Le ragondin pullule. Cet herbivore détruit les cultures de blé, de maïs. Il transmet également la leptospirose à l'Homme et aux animaux* », explique Théo qui piège aussi les fouines. Ne piège pas qui veut. La pratique est très réglementée avec un calendrier précis selon les espèces. « *Pour être piégeur, il faut être agréé et avoir suivi une formation de deux jours. Il faut déclarer ses prises...* », explique cet amoureux des animaux. *Tous les matins, je vais relever les pièges pour éviter que des animaux comme les chats ou hérissons, ne se retrouvent enfermés* ». Ces pièges comportent un système de trappe à guillotine pour les ragondins : ils ne tuent pas mais capturent.

● La sécurité en ligne de mire

« *Il y a de moins en moins de prédateurs naturels*

pour certaines espèces. L'Homme doit réguler au travers d'actions de tirs ou en piégeant », explique Arnaud COLIN. L'activité de tir constitue l'autre volet de l'action de l'Acca. « *Pour pouvoir chasser ces espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur les cultures, nous devons chaque année obtenir une autorisation auprès de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM35)* ». Pour l'année 2020, 6 membres de l'Acca ont obtenu une autorisation de tir pour la corneille noire, le corbeau freux, la pie sur la commune.

La sécurité est primordiale : l'association, présidée par Lénaïck HOUGUET, prône un comportement responsable et le respect strict des règles de sécurité. « *Nous sommes amenés à évoluer dans un environnement naturel partagé par d'autres personnes pratiquant des activités en plein air. Les adhérents de l'Acca doivent être exemplaires dans leurs actions de chasse et analyser parfaitement leur environnement. Nous encourageons les personnes*

à signaler leur présence afin d'optimiser la sécurité de tous », explique Arnaud COLIN.

Théo RIHET et les membres de l'Acca remercient la commune pour la subvention exceptionnelle de 429 euros attribuée à l'association pour le renouvellement de ses cages et la subvention de 450 euros pour la lutte contre les nuisibles.

Agriculteurs, particuliers peuvent contacter Théo RIHET en cas d'invasion de ragondins, pies, renards...

☎ **06 52 60 38 35**

Pour les corbeaux, s'adresser à Lénaïck HOUGUET.

☎ **06 86 36 10 79**

✉ **accabourgdescomptes@gmail.com**



Arnaud COLIN à gauche et Théophile RIHET à droite sur la photo

4 C'est le nombre de piégeurs agréés adhérents à l'Acca sur la commune.

6 C'est le nombre de tireurs de corvidés.

Franck GICQUEL :

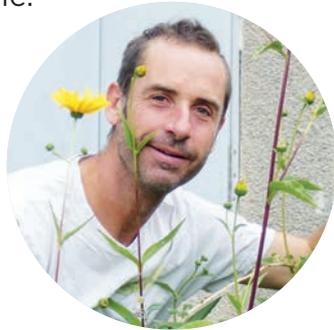
le premier jardin partagé, c'est lui!

En 2017, lui vient l'idée folle des créer un espace commun où chacun pourra planter, cueillir, arroser... le tout en créant du lien. Né alors le premier Incroyables comestibles, allée du locar. Quelle mouche l'a piqué? Entretien...

● Qu'est-ce que Les Incroyables Comestibles (Inc Com)?

C'est un mouvement citoyen et solidaire d'agriculture urbaine participative créé en 2008 à Todmorden (Royaume-Uni) ville de 15 000 habitants (40 000 début 1900) ayant subi la crise industrielle.

Le principe est la culture de jardins communs par les citoyens sur l'espace public pour produire des fruits et des légumes offerts à tous. Dans ce cadre, le jardin n'est pas seulement un lieu de culture mais aussi un lieu de loisirs, d'éducation, de rencontres et d'échanges.



À Todmorden, la création des Inc Com a permis de recréer de l'emploi, de consommer local à plus de 80 % et de faire baisser le taux de criminalité.

● Comment les avez-vous connus et comment vous est venue l'idée d'implanter le principe sur la commune?

Sensibles aux questions sociales, environnementales et aux défis de transitions pour construire un avenir commun, notre curiosité nous a conduits vers ce mouvement déjà présent dans 600 localités françaises. Assez simple à mettre en place, l'idée

d'implanter un premier Inc Com sur la commune était un moyen d'agir à notre échelle et de devenir acteur. En reconnectant les citoyens entre eux et à la terre nourricière, les Inc Com permettent de mettre les territoires en transition vers une nourriture saine, de qualité, produite localement et solidairement.

● Comment fonctionne votre premier jardin?

Suite à la présentation du projet, la commune a accepté de mettre à notre disposition une parcelle communale de 50 m² que nous avons commencé à aménager à cinq en 2017. Depuis des anonymes se sont ajoutés, plantent, entretiennent, cueillent au fil des mois.

Aucune adhésion n'est demandée, la participation est complètement libre. Celui qui plante n'est pas forcément celui qui entretient et n'est pas forcément celui qui récolte.

● Et après, quels sont vos projets?

Permettre la création d'autres Inc Com sur la commune (un second projet est déjà en cours). Pour faciliter cet essaimage, nous avons le projet de créer une association qui permettra notamment d'initier et de coordonner les futurs projets Inc Com et qui portera d'autres actions relatives aux enjeux et moyens de transitions. Et pourquoi pas créer un verger communal...



Message *aux associations...*

Cette rentrée, placée sous le signe de la crise sanitaire, n'a pas été simple à organiser.

Le forum a été annulé : le principe de précaution a primé. Nous avons fait un choix : nous ranger à l'avis et aux recommandations de la préfecture qui déconseillait à l'époque la tenue des forums en intérieur comme en extérieur. Pour permettre les inscriptions aux activités ou la prise de renseignements, une fiche contact avec les coordonnées des associations a été diffusée à tous les administrés dès le 1^{er} septembre. Nous avons fait au mieux dans l'intérêt de tous.

Les salles : leur ouverture a demandé un travail de concertation entre les services de la commune, des efforts pour se mettre en conformité avec les règles sanitaires assez contraignantes. Au final, nous avons gagné notre pari : réouvrir nos infrastructures le plus tôt possible au public. Lundi 14 septembre, c'était chose faite - soit une petite semaine seulement après la date d'ouverture traditionnelle. Certes,

les contraintes sanitaires peuvent sembler lourdes pour vos organisations qui bien souvent reposent sur le dévouement de bénévoles. Nous vous réitérons encore notre volonté d'être à vos côtés pour des aménagements et d'étudier d'autres options dans la mesure où elles respectent les règles sanitaires. Ensemble faisons face !

Associativement vôtre.

A Ta Portée *permet aux parents de révéler leurs potentiels*

Depuis 2014, Sandra JOUENNE propose aux parents une autre façon de vivre leur parentalité.

- **Vous êtes parent d'un bébé ? Peut-être avez vous entendu parler de ce fabuleux concept que sont les signes associés à la parole ?**

Il y a 10 ans, il m'a permis de comprendre mes enfants bien avant l'usage de la parole. Il a été un vrai soutien dans leur compréhension et ma communication avec eux. Aujourd'hui, nombreux sont les familles et les professionnels de la petite enfance à en apprécier tous les bienfaits.

- **Vous souhaitez aller plus loin dans votre parentalité ? Vous êtes désireux de repenser votre relation à votre au quotidien ?**

Je ne peux que vous inviter à participer au cycle progressif «*Vivre et Grandir Ensemble*®» ! Vous expérimenterez l'écoute, le soutien, les partages d'expériences, des informations théoriques et des activités pratiques. Chaque séance est pensée en fonction des difficultés qu'on peut rencontrer avec ses enfants.

🌐 assoataportee.wixsite.com/ataportee



Parentalité
Créative®

parentalitecreative.com

Une aventure au cœur de soi pour accompagner ses enfants



Badminton club : *reprise des cours*

Le club de Badminton de Guichen-Bourg-des-Comptes est heureux de vous annoncer la reprise des cours sur les créneaux habituels ! La saison repart dans le respect des consignes d'hygiène.

Le badminton est un sport qui permet de se faire plaisir à tous niveaux : de promo à national, de 6 à 77 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre, il n'est pas trop tard. Le club est aussi reconnu école Française de badminton et noté 4*.

Cyril, l'entraîneur, est disponible par téléphone les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h au 06.23.77.81.92 pour répondre à vos questions. Vous pouvez aussi venir en début de créneaux, nous serons heureux de vous renseigner. Encore une hésitation ? Il est possible de faire un essai ! A bientôt sur les terrains !

Les documents d'inscription sont disponibles sur le site du club :

bcgbdc35.fr/index.php/dossier-re-inscription-saison-2020-2021/

Amicale des sapeurs pompiers : *des calendriers cette année encore*

En cette année 2020 toute particulière, les pompiers de Bourg-des-Comptes vous souhaite tout leur soutien et espère pour vous une fin d'année sans la Covid-19. La traditionnelle distribution des calendriers débute bientôt. Mais, afin de respecter au mieux les gestes barrières et pour éviter la transmission du virus dans vos foyers, la distribution de calendrier ne se fera pas comme à l'accoutumée. Nous le déposerons dans vos boîtes aux lettres. Ceci sera fait courant novembre.

Si vous souhaitez apporter votre soutien aux pompiers, il vous sera possible de déposer vos dons à la caserne (rue de la Combe Janic) : des permanences y seront tenues pendant la première quinzaine de décembre.



Lieutenant Jean-Michel SAULNIER -
Chef de centre de Bourg-des-Comptes

Yoga loisirs

Les cours de Yoga Loisirs ont repris le 15 septembre, vous pouvez toujours nous rejoindre. Deux séances d'essai vous sont proposées.

Ces activités s'adressent à toute personne souhaitant se détendre, améliorer sa santé physique et mentale, s'assouplir, réduire son stress, retrouver de l'énergie, favoriser son calme et la qualité de son sommeil, créer une harmonie entre son corps et son esprit.



● Les séances ont lieu :

- Mardi 15 h - 16 h : ancienne bibliothèque
- Mardi 19 h - 20 h : Dojo du complexe sportif des Noés
- Mercredi 9 h - 10 h : ancienne bibliothèque

Nous proposons en complément des séances de sophrologie, un vendredi soir par mois.

Afin de garantir le bon déroulement des séances dans le contexte covid-19, un protocole sanitaire a été mis en place.

Contactez-nous :

Françoise (Présidente) au
☎ 06.72.60.41.74

Carole (Enseignante certifiée
Yoga et Sophrologie) au
☎ 06.85.04.82.34

✉ yoga.loisirs@outlook.com

NBJJA BDC

est heureuse de vous retrouver

Depuis le 17 septembre, les cours ont repris. Venez pratiquer en famille (accessible à partir de 6 ans) des disciplines telles que :

- Le Yogalate partie renforcement des muscles profonds ;
- Le Body Combat Complet partie cardio/fitness ;
- Le Grappling/JJB partie travail d'amenée au sol et travail au sol ;
- Le Combat Complet partie travail de pieds/poings,

amenée au sol et travail au sol.

Ces disciplines sont complémentaires mais peuvent être pratiquées comme discipline à part entière.

L'équipe NBJJA BDC prône la pratique du sport accessible à tous : enfants et adultes, débutants ou confirmés, en famille, entre amis ou seul. Accédez à toutes les disciplines pour seulement 60 euros.

Si comme nous, vous souhaitez apprendre en vous amusant en famille ou seul, rejoignez-nous vite !

<https://nbjja-bdc.webnode.fr>

nbjja.bdc@gmail.com



Jazz Attitude : *180 élèves heureux*

Ça y est, au plus grand bonheur des 180 élèves mais également de notre professeure Claire POIRIER, les cours de danse ont enfin repris!

Répartis sur 15 groupes, des enfants de 5 ans aux adultes, les adhérents sont plus que motivés. Accompagnés par notre fidèle équipe de bénévoles, ils prennent avec

philosophie le protocole sanitaire strict. Les danseurs peuvent ainsi évoluer sereinement dans la salle avec un maximum de sécurité.

Nous espérons bien sûr pouvoir cette année vous présenter un joli spectacle, fixé au 30 mai 2021.

jazzattitude.bdc.fr

« Balais de danse ».



Le Qi gong *a aussi repris*

L'association Yang Sheng Breizh QI GONG a repris ses séances le lundi soir.

Les cours sont complets, mais vous pouvez encore rejoindre les cours de Guichen. Des ateliers ponctuels et OUVERTS à TOUS sont proposés par ailleurs.

La pratique du Qi gong est essentielle surtout dans la situation que l'on vit aujourd'hui. Se renforcer énergétiquement, apaiser ses peurs, ses émotions, sont 2 objectifs que vous pourrez atteindre en

pratiquant. Nous respectons les consignes et protocole liées à la Covid-19. La distanciation pour la pratique du Qi Gong est totalement respectée.

👤 **Servane/Murielle - Bureau**
 ☎ **06 32 29 26 71**
 ✉ **yangshengbreizh@gmail.com**

👤 **Laurence - Professeure**
 ☎ **06 11 76 42 48**
 ✉ **contact@artsqigong.com**

Gaëtan LEPAGE, *président par intérim du judo-club*

Gaëtan LEPAGE, 30 ans, ceinture noire 1^{er} Dan, a débuté le judo à l'âge de 6 ans. « *Après une pause j'ai repris il y a 2 ans. Je suis entré dans le bureau en janvier* », indique-t-il. A cause de la Covid-19, l'élection n'a pu avoir lieu. Mais, il a d'ors et déjà pris la fonction de président en accord avec le bureau. « *On est un bureau de passionnés par notre sport et ses valeurs* ». C'est sa motivation. Son premier dossier : gérer une rentrée compliquée par la crise sanitaire. « *Nous avons dû nous adapter en suivant un protocole précis : nettoyage entre chaque cours, lavage des mains et des pieds avant d'accéder aux tatamis... Tout ceci en accord avec la mairie qui a fait un gros travail pour que nous puissions pratiquer notre activité* », explique Gaëtan. L'autre mission de ce jeune passionné et de son équipe : recruter un nouveau professeur... Valérian BOURGEON a ainsi rejoint Michèle HOUGUET.

✉ **gaetanlepage@wanadoo.fr**



Gaëtan LEPAGE et Valérian BOURGEON, 18 ans, le nouveau professeur. Michèle HOUGUET, professeure de judo, retrouvera ses élèves rapidement.

FNATH

Association des Accidentés de la Vie (FNATH) du pays de Bain de Bretagne, organise des permanences juridiques.

Le but : aider, conseiller et défendre les victimes d'accidents du travail, de la route, les handicapés de naissance ou à la suite de maladie...

Permanences :

4^{ème} lundi de chaque mois à la mairie
21, Rue de l'Hôtel de Ville
35470 Bain de Bretagne
Horaire : 9 h à 12 h

Prendre rendez-vous :

02 99 30 58 43
FNATH35@wanadoo.fr
http://www.fnath.org

L'agenda du club *La joie de vivre*

Journée de Noël du 24 novembre : suivant l'évolution des mesures sanitaires

Concours de Belote du 13 novembre : annulé

Arbre de Noël du 17 décembre : sous réserve...

Pour la reprise du Club le port du masque est obligatoire, le club gère le reste (gel, nettoyage des tables et des chaises...).

Des chocolats de Noël : *la bonne action de fin d'année*

L'association Coup de pouce pour Coralie et Océane existe depuis 13 ans. Son but : aider la famille MARIAN et leurs filles à mieux vivre la maladie. Pour Noël, elle organise une vente de chocolats.

Dans la famille MARIAN, il y a la maman Virginie ; le papa, Anthony et les trois filles, Coralie, 20 ans, Océane, 18 ans et la benjamine, Lilou. Leur leitmotiv : ne jamais lâcher prise. Les aînées sont atteintes d'une maladie orpheline qui les handicape lourdement, mais ne leur enlève pas leurs sourires. Les bénéfices de la vente permettront l'achat de matériels non pris en

charge, l'organisation de vacances adaptées... L'association mène d'autres actions tout au long de l'année : repas, balade à moto...

Commande avant la 17 novembre via <https://asso.initiatives.fr/c1/MPYXRH> (code : MPYXRH) ou auprès des écoles.

✉ mariau.virginie@bbox.fr



Coralie



Océane

Dimanche 21 juin

« *L'oiseau laisse tomber son ombre sur la terre* »

Catherine JOULAUD est décédée brutalement chez elle. Elle avait 64 ans. Nous avons tous une pensée particulière pour ses enfants et petits enfants, pour sa mère, ainsi que toute sa famille et ses amis.

Catherine a marqué la vie de la commune à plusieurs titres. Son vécu, l'empreinte laissée auprès des amis, sa joie de vivre et de partage, sa présence effective sur le territoire et son implication dans la vie associative et les espaces d'animation.

À ce titre, elle a animé le centre de loisirs de la commune (avec Familles Rurales) dont elle a été la directrice de 1992 à 2002. Une époque qui reste dans le souvenir de beaucoup

d'habitants, car c'était le péricolaire de l'époque où les parents savaient qu'ils pouvaient compter sur Catherine et son équipe en cas de retard ou de difficulté particulière pour apporter une réponse adaptée et efficace à chaque situation. C'est aussi une belle période d'animation sur la commune, où le Carnaval était attendu par tous, comme un temps de détente et de libération du potentiel créatif de chacun pour briller sous d'ingénieux déguisements.

Ton regard clair et tes propositions qui animaient encore la vie de l'amicale laïque comme à tout espace d'activités de la commune vont manquer. Mais telle que tu étais, tu savais aussi recoudre les liens par le silence et le rire et réconcilier.

Pour tout cela, nous te disons MERCI Catherine, car **« Seule est belle la légèreté planant au-dessus de l'absence. »**

Catherine JOULAUD. Ce texte d'hommage a été rédigé par Léon BONBOIS, ancien adjoint au maire.





NOS ÉCOLES

410 enfants *sont scolarisés* à *Bourg-des-Comptes* :

L'école publique Les Rondines accueille 285 élèves, répartis en 12 classes.

Sandrine HADJAR est à la tête de l'établissement.

	Effectifs
Classe de PS/MS - Mme MORANDEAU	23
Classe de PS/MS - Mme DENIEUL	23
Classe de MS/GS - Mme HADJAR	22
Classe de GS - Mme BOSSARD	22
Classe de CP - Mme JUBIN	27
Classe de CP/CE1 - Mme HELLEC	24
Classe de CE1- Mme LANGLAIS	25
Classe de CE2 - Mme TOUCHET	23
Classe de CE2/CM1 - Mme NUCITO	21
Classe de CM1 - Mme AULNETTE	25
Classe de CM2 - Mme MORVAN	25
Classe de CM2 - Mme ROUXEL	25

Contact : 20A, rue de la Courbe

☎ 02 99 57 48 05

✉ ecole.0350148w@ac-rennes.fr

L'école privée Notre Dame accueille 125 élèves, répartis en 5 classes.

La directrice est Julie MONGRUEL (déchargée le mardi)

	Effectifs
Classe de PS/MS - Mme BITAULD	27
Classe de GS/CP - Mme PIGEARD	26
Classe de CP/CE1 - Mme PITOIS	27
Classe de CE2/CM1 - Mme MONGRUEL	23
Classe de CM1/CM2 - Mme JAMIER	22

Contact : Allée du Calvaire

☎ 02 99 52 15 81

✉ eco35.notre-dame.bourg-des-comptes@enseignement-catholique.bzh

CHARIBARI

a besoin de vous

L'association des parents d'élèves de l'école publique reprend ses activités. Nous comptons sur vous pour nous soutenir tout au long de l'année en nous aidant, même ponctuellement, lors de nos différentes interventions. Charibari participe financièrement à la réalisation de nombreux projets pédagogiques proposés aux enfants tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

● Collecte de Papier :



Tous les Bourgcomptoïses sont invités à participer à cette action éco-citoyenne ! L'association poursuit ses collectes de papier mensuelles, rue de la Combe Janic. Nous collectons tous types de papier. **Venez les déposer et n'hésitez pas à venir nous aider !!** Les collectes se déroulent sur une matinée toutes les fins de mois. Lorsque le local est plein nous le vidons pour remplir une benne. Ces matinées se déroulent toujours dans la bonne humeur. Nous avons besoin de bras.

assoparentsbdc@gmail.com